

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

3 016 723

21 N° d'enregistrement national : 14 00144

51 Int Cl<sup>8</sup> : G 10 D 3/14 (2013.01)

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 22.01.14.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la  
demande : 24.07.15 Bulletin 15/30.

56 Liste des documents cités dans le rapport de  
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du  
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux  
apparentés :

○ Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : CHOFFIN WILLIAM — FR.

72 Inventeur(s) : CHOFFIN WILLIAM.

73 Titulaire(s) : CHOFFIN WILLIAM.

74 Mandataire(s) : CHOFFIN WILLIAM.

54 MECANISME D'ACCORDAGE POUR INSTRUMENT DE MUSIQUE A CORDES.

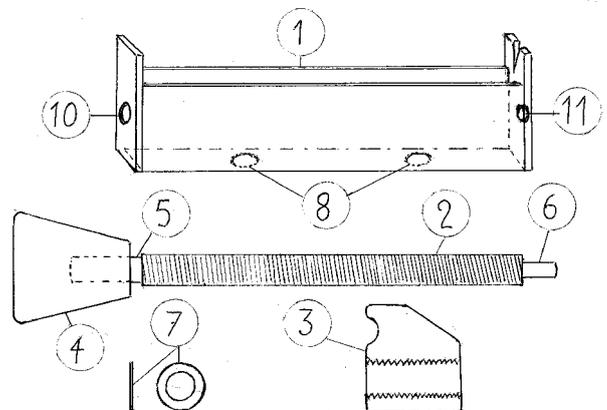
57 La présente invention se] présente sous la forme  
d'une mécanique pour tension de cordes, adaptable sur  
la plupart des instruments de musique à cordes.

La mécanique se compose de quatre pièces: (1) réceptacle,  
(2) visse sans fin, (3) pièce mobile, (7) rondelle indis-  
pensable pour le fonctionnement.

Cette mécanique permet une tension de corde par  
simple rotation du bouton (4) vers la droite ce qui a pour ef-  
fet d'avancer la pièce mobile (3) et de tendre la corde, ou  
bien d'une rotation vers la gauche: alors la corde se détend  
d'elle-même.

Cette mécanique de par sa conception simple compo-  
sée seulement de quatre pièces, fabriquée avec des maté-  
riaux classiques (acier ou alliage) ce qui permet une  
fabrication rapide de petites ou grandes séries. Cette méca-  
nique se fixe facilement en applique sur la plupart des ins-  
truments de musique récents ou anciens. Cette mécanique  
est également encastrable.

Ce dispositif selon l'inventeur et de par, un fonctionne-  
ment simple permet d'obtenir un réglage rapide de corde,  
ainsi qu'un ré-accordage moins fréquent que d'ordinaire.



FR 3 016 723 - A1



La présente invention concerne une mécanique adaptable sur la plupart des instruments de musique à cordes.

La plupart des mécaniques ne permettent pas une tension stable et durable ce qui impose de ré-accordé fréquemment la plupart des instruments à cordes.

La présente mécanique permet un accordage plus rapide, une meilleure tension de cordes et un accordage moins fréquent.

Les dessins joint illustrent l'invention. La figure 1 représente en coupe l'invention. La figure 2 représente les quatre pièces détaillées composant l'invention.

L'invention se compose en (1) d'un réceptacle percé en (10) et en (11) destiné à recevoir une vis sans fin (2) actionnée par rotation à l'aide d'un bouton (4) permettant la mobilité de la pièce (3) fileté en son perçage, cette même pièce (3) reçoit en sa cavité une corde à boucle. Une rondelle (7) est indispensable afin d'éviter un blocage du mécanisme. La vis sans fin (2) est réduite à ses extrémités (5) et (6) permettant le bon fonctionnement de l'invention, en formant une butée. Le réceptacle (1) est percé en (8) pour la fixation de l'invention, sur la plupart des instruments à cordes. Fixation en applique, ou, encastrable.

Cette invention de mécanique pour tension de cordes, de fabrication simple avec des matériaux facilement abordables, permet une fabrication relativement rapide, en grand nombre, et applicable industriellement.

## REVENDICATIONS

- 1) Mécanique d'accordage pour instrument de musique à cordes caractérisé en ce qu'il se compose d'un réceptacle (1) percé (10, 11) destiné à recevoir une vis sans fin (2) actionnée par rotation à l'aide d'un bouton (4) permettant la mobilité d'une pièce pourvue d'un perçage fileté (3), cette pièce (3) recevant en sa cavité une corde à boucle, et une rondelle (7) étant prévue pour éviter un blocage du mécanisme.
- 2) Mécanique d'accordage pour instrument de musique à cordes selon la revendication 1 caractérisé en ce que la vis sans fin (2) est réduite à ses extrémités (5, 6) en formant une butée.
- 3) Mécanique d'accordage pour instrument de musique à cordes selon l'une des revendications 1 ou 2 caractérisé en ce que le réceptacle (1) est percé (8) pour sa fixation sur un instrument à cordes, en applique ou encastrable.

1/1

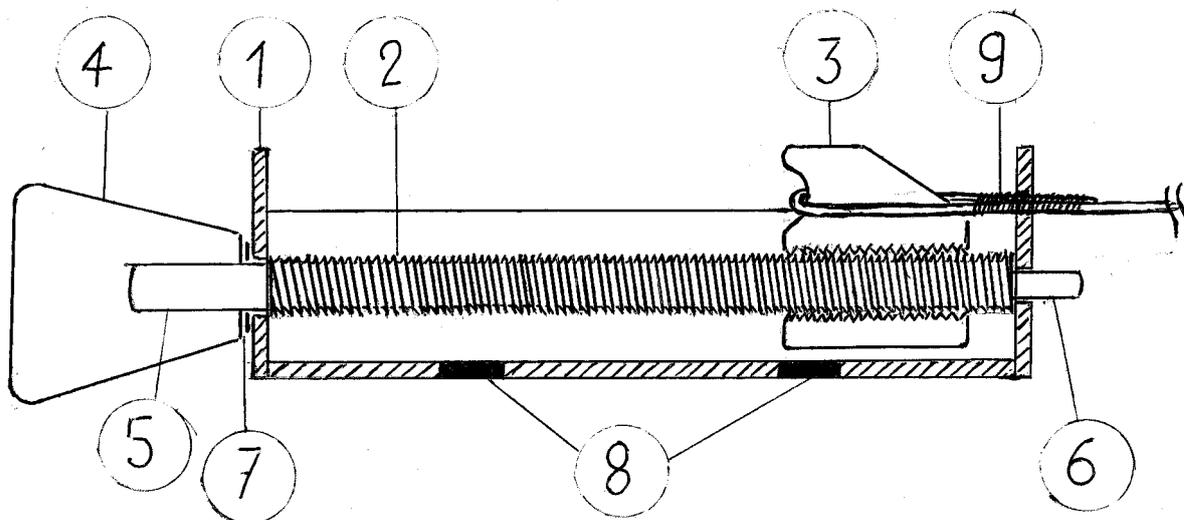


FIG. 1

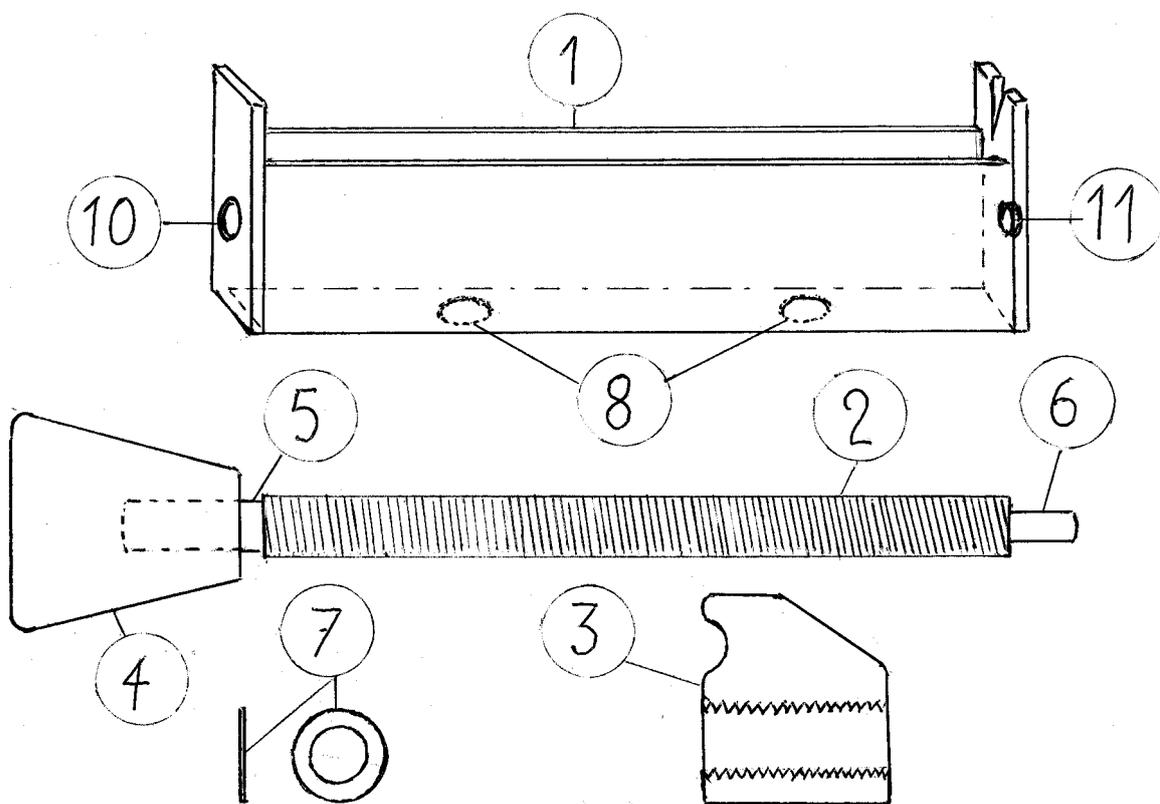


FIG. 2



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement national

établi sur la base des dernières revendications déposées avant le commencement de la recherche

FA 796009  
FR 1400144

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	FR 2 673 758 A1 (MARTIN CLAUDE [CH]) 11 septembre 1992 (1992-09-11) * le document en entier *	1-3	G10D3/14
X	DE 41 34 935 A1 (SCHULZ BURKHARD [DE]) 29 avril 1993 (1993-04-29) * colonne 2, ligne 56 - colonne 3, ligne 39 * * abrégé; figures 1-2 *	1-3	
X	US 2012/234154 A1 (TINGEN RICHARD HEBER [US]) 20 septembre 2012 (2012-09-20) * le document en entier *	1-3	
X	JP 2000 322054 A (YOKOUCHI NORIO) 24 novembre 2000 (2000-11-24) * abrégé; figures 15, 16 *	1-3	
X	US 2012/285310 A1 (MILTIMORE MICHAEL [CA]) 15 novembre 2012 (2012-11-15) * alinéa [0019] - alinéa [0030] * * abrégé; figures 2,4-5,7 *	1-3	
A	CH 205 210 A (STEIGER MAX [CH]) 15 juin 1939 (1939-06-15) * le document en entier *	1-3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) G10D
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
26 septembre 2014		Lecointe, Michael	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		D : cité dans la demande	
A : arrière-plan technologique		L : cité pour d'autres raisons	
O : divulgation non-écrite		.....	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

4

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1400144 FA 796009**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 26-09-2014

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2673758	A1	11-09-1992	CH 687049 A5	30-08-1996
			FR 2673758 A1	11-09-1992
-----				
DE 4134935	A1	29-04-1993	AUCUN	
-----				
US 2012234154	A1	20-09-2012	AUCUN	
-----				
JP 2000322054	A	24-11-2000	JP 3577428 B2	13-10-2004
			JP 2000322054 A	24-11-2000
-----				
US 2012285310	A1	15-11-2012	AU 2012257473 A1	19-12-2013
			CA 2836283 A1	22-11-2012
			CN 103703509 A	02-04-2014
			EP 2710584 A2	26-03-2014
			JP 2014519055 A	07-08-2014
			KR 20140051856 A	02-05-2014
			US 2012285310 A1	15-11-2012
			WO 2012156803 A2	22-11-2012
-----				
CH 205210	A	15-06-1939	AUCUN	
-----				